

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL****PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN**

Délibération n° C-2021-06-16/07

**BUDGET ANNEXE « INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES » -  
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020***Rapporteur : Madame Corinne SUBAÏ, vice-présidente déléguée aux Finances*

Le mercredi 16 juin 2021 à 19h10 le *Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise*, régulièrement convoqué le 9 juin 2021 s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de l'Hippodrome de la commune de La Tour de Salvagny sous la présidence de Monsieur Éric PEREZ, président. Pour l'examen des délibérations du compte administratif, le Comité a désigné Madame Corinne SUBAÏ comme présidente de séance.

<b>Quorum :</b>	<b>35</b>
Nombre de délégués en exercice :	86
Nombre de délégués titulaires présents :	36
Nombre de délégués suppléants présents :	3
<b>Total de délégués présents ou représentés</b>	<b>39</b>
Nombre de pouvoirs :	6
<b>Nombre total de délégués ayant voix délibérative :</b>	<b>45</b>

*(Le Président quitte la salle et ne participe pas au vote, sa voix ainsi que son pouvoir sont donc décomptés)*

**PRÉSENTS :**

**Titulaires :** *Métropole de Lyon* : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL VIEIRA, Pascal DAVID, Véronique GIROMAGNY, Philippe GUELPA-BONARO, Éric PEREZ, Anne REVEYRAND, Julien SMATI, Corinne SUBAÏ.

**Communes :** Didier DUPIED (Chaponost), Bruno LASSAUSAIE (Chasselay), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (Saint-Symphorien-d'Ozon) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Sophie BLACHÈRE (Caluire-et-Cuire), Thierry DUCHARNE (Charly), David THOMMEGAY (Couzon-au-Mont-d'Or), François PASTRÉ (Craponne), Thierry MARTIN (Dardilly), Jean-Paul VERNAT (Francheville), Noëlle MAGAUD (Genay), Alipio VITORIO (Givors), François NASARRE (Jonage), Pierre GERVAIS (Limonest), Yves JASSERAND (Marcy l'Etoile), Gilbert SUCHET (Montanay), François JOLLY (Polemieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mont-d'Or), Claude BASSET (Saint-Didier-au-Mont-d'Or), Anne PERRUT (Sathonay-Camp), Michel PARENTY (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Jean-Philippe JAL (La Tour-de-Salvagny), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

**Suppléants :** Jérôme FAUCHET (Ternay) ; Nausicaa BOISSON (Charbonnières-les-Bains), Élisabeth DE FREITAS (Lissieu).

**ABSENT(S) EXCUSÉ/E(S) AYANT REMIS UN POUVOIR**

Gilbert-Luc DEVINAZ	(Métropole de Lyon)	donne pouvoir à	Nicolas BARLA	(Métropole de Lyon)
Pierre-Alain MILLET	(Métropole de Lyon)	donne pouvoir à	Corinne SUBAÏ	(Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT	(Métropole de Lyon)	donne pouvoir à	Éric PEREZ	(Métropole de Lyon)
Jean-Claude RAY	(Métropole de Lyon)	donne pouvoir à	Véronique GIROMAGNY	(Métropole de Lyon)
Pierrick LELARD	(Collonges au Mt d'Or)	donne pouvoir à	Michel GUINARD	(St Cyr au Mt d'Or)
Alain LEGRAS	(Corbas)	donne pouvoir à	Anne REVEYRAND	(Métropole de Lyon)
Philippe PERARDEL	(St Germain Mt d'Or)	donne pouvoir à	Jean-Philippe CHONÉ	(Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2020-07-03-002 en date du 3 juillet 2020 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n° C-2019-12-17/06 adoptant le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 17 décembre 2019 ;

Vu la délibération n° C-2020-02-11/06 adoptant le budget primitif 2020 en séance du 11 février 2020 ;

Vu la délibération n° C-2020-06-10/17 adoptant le budget supplémentaire 2020 présenté en séance du Comité syndical du 10 juin 2020 ;

Vu la maquette budgétaire, ci-jointe, présentant le compte administratif 2020 ;

Considérant que l'activité « Photovoltaïque » concerne la production et la vente d'électricité par le syndicat ; il s'agit d'un service public industriel et commercial (SPIC) exploité sous la forme d'une régie sans personnalité juridique et sans autonomie financière, c'est pourquoi les dépenses et les recettes se rapportant au coût du service font l'objet d'une comptabilité distincte retracée dans un budget annexe rattaché comptablement au budget principal du SIGERLy, soumise à l'instruction M4 et assujettie à la TVA.

Considérant que le compte administratif est composé des éléments suivants :

**□ ARRÊTÉ DES COMPTES**

**EXPLOITATION**

<u>Section d'exploitation– Dépenses</u> .....	139 148,04 €
Total des dépenses réelles : .....	51 236,04 €
Total des opérations d'ordre : .....	87 912,00 €
Chapitre 011 – Charges à caractère général .....	39 209,19 €
Chapitre 66 – Charges financières .....	12 026,85 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections.....	87 912,00 €

## SIGERLy

<u>Section d'exploitation – Recettes</u> .....	143 286,96 €
Total des opérations réelles : .....	125 803,96 €
Total des opérations d'ordre .....	17 483,00 €

Chapitre 70 – Vente produits fabriqués, prestations de service ..... 125 803,96 €

Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections ..... 17 483,00 €

La section d'exploitation présente un solde positif d'exécution de ..... 4 138,92 €  
Auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2019 de ..... 7 193,63 €  
Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à ..... +11 332,55 €

## INVESTISSEMENT

<u>Section d'Investissement – Dépenses</u> .....	87 911,61 €
Total des dépenses réelles .....	70 428,61 €
Total des opérations d'ordre .....	17 483,00 €
<i>Restes à réaliser</i> .....	0,00 €

Chapitre 16 – Emprunts ..... 70 428,61 €

Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections..... 17 483,00 €

<u>Section d'Investissement – Recettes</u> .....	89 898,67 €
Dont affectation n-1 (1068) .....	1 986,67 €
Total des recettes réelles .....	1 986,67 €
Total des opérations d'ordre .....	87 912,00 €
<i>Restes à réaliser</i> .....	0,00 €

Chapitre 10 – Excédent de fonctionnement capitalisé ..... 1 986,67 €

Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections ..... 87 912,00 €

La section d'investissement présente un solde positif d'exécution de ..... 1 987,06 €  
Auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2019 de ..... -1 986,67 €  
Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à ..... +0,39 €

Le résultat global s'élève donc à 0,39 €.



Considérant que les résultats définitifs du Compte administratif 2020 et du Compte de gestion 2020 du budget annexe « installations photovoltaïques » sont en parfaite concordance ;

Considérant qu'il est demandé à Monsieur le Président du SigerLy de bien vouloir sortir quelques instants et que la séance est présidée par Madame Corinne Subai, vice-présidente déléguée aux Finances ;

SIGERLy

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Corinne SUBAI, vice-présidente déléguée aux Finances ;*

**Le Comité syndical :**

**ADOpte** le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « installations photovoltaïques ».

Nombre de délégués votants : 45 (128 voix)  
Nombre de délégués avec 8 voix : 11 (dont 3 pouvoirs)  
Nombre de délégués avec 2 voix : 6  
Nombre de délégués avec 1 voix : 28 (dont 3 pouvoirs)

Nombre de suffrages exprimés : 40 (120 voix)  
Nombre d'abstention : 5 (8 voix)  
Majorité simple

Après en avoir délibéré **à l'unanimité des suffrages exprimés :**

**Pour :** 40 (120 voix)

**Contre :** 0

**Abstention(s) :** 5 (8 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire le :



Le Président,

Éric PEREZ

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*